

L'Église d'Ottawa sous M^{gr} Guignes, 1848-1874

Robert Choquette

Volume 44, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007128ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007128ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (print)

1927-7067 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Choquette, R. (1977). L'Église d'Ottawa sous M^{gr} Guignes, 1848-1874. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 44, 57-62.
<https://doi.org/10.7202/1007128ar>

L'Église d'Ottawa sous M^{gr} Guigues, 1848-1874

La présente étude n'est que l'ébauche d'un travail de beaucoup plus longue haleine que j'espère un jour mener à terme sur les vingt-cinq premières années de l'histoire du diocèse d'Ottawa. Elle est fondée sur une première lecture et analyse de la correspondance de M^{gr} Joseph-Eugène Guigues, évêque-fondateur du diocèse, et des registres de son administration. Il ne faudra donc pas y chercher des interprétations, encore moins des conclusions définitives sur le sujet, mais bien plutôt des impressions, des hypothèses de départ, sujettes, il va de soi, à révision.

Un premier trait qui frappe, à la lecture de cette documentation, c'est le peu de place qu'y occupent les préoccupations ou les thèmes dits « ultramontains » ou « libéraux ». Guigues est en communication constante avec M^{gr} Bourget de Montréal, M^{gr} Baillargeon de Québec, surtout par l'entremise de l'abbé Cazeau, M^{gr} de Charbonnel de Toronto, M^{gr} Pinsoneault de London, M^{gr} Phelan de Kingston, et M^{gr} Taché de Saint-Boniface. Mais rien ne permet de distinguer ces évêques en ce qui a trait à leurs attitudes fondamentales vis-à-vis l'État, l'éducation, ou la discipline morale. Ils peuvent différer d'avis sur une question donnée, mais il serait grossièrement exagéré de prétendre que ces divergences correspondent à une ecclésiologie fondamentalement différente. À ce chapitre, ils sont de la même souche et voient les choses du même œil. Ne parlons donc pas, dans leur cas, d'« ultramontanisme » ou de « libéralisme ». Ce serait tout à fait farfelu.

Une deuxième thèse que certains ont voulu faire valoir a trait à un soi-disant impérialisme ecclésiastique québécois dans la colonisation canadienne et particulièrement ontarienne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour ce qui en est du territoire recouvert par le diocèse d'Ottawa, nous devons reconnaître que pareille thèse est tout aussi farfelue que la précédente. Les années de l'administration de Guigues (1848-1874) représentent une période de colonisation canadienne-française intensive dans l'est ontarien et l'ouest québécois. Ce sont les années où se développe la vallée de la Gatineau jusqu'à la Rivière Désert (Maniwaki) ; ce sont les années où tout un chapelet de villages se déploie autour de certains hameaux déjà établis dans les comtés de Prescott et Russell en Ontario. Ainsi

aux centres plus anciens de Hawkesbury, l'Original et Plantagenet, viennent se greffer toute une série de villages satellites. Il en est de même à l'ouest de la ville d'Ottawa où l'ouverture du Opeongo Road (le classique chemin de colonisation) au milieu des années cinquante entraîne la création d'une série de petits villages, et par conséquent de paroisses dans les régions de Renfrew, Arnprior, Eganville, Pembroke. Le même phénomène a lieu du côté du Canada-Est où les centres un peu plus anciens comme Aylmer, Chelsea, Buckingham, Fort William sont dotés de villages satellites. Toute cette colonisation est le résultat du développement rapide de chantiers le long des tributaires de l'Outaouais et de l'important commerce du bois qui s'ensuit. À date j'ai trouvé un seul cas, celui du village de Russell, où la présence du prêtre et de l'église semble avoir précédé la venue des colons. Bref, le prêtre, en règle générale, vient pour desservir un groupe de colons déjà installé. Bien plus, l'évêque se fait souvent et longuement solliciter avant d'assurer la présence d'un curé dans ces nouveaux établissements. La correspondance de Guigues est tissée de pétitions venant de différents groupes de colons soucieux d'assurer la présence du prêtre dans leur milieu. La décision de l'évêque est le plus souvent déterminée par la volonté et/ou la capacité des fidèles en question de faire vivre un prêtre et de construire une église et un presbytère convenables. Je n'ai pas trouvé un seul cas où la nomination d'un prêtre ou missionnaire dans ces milieux ait dépendu de préoccupations nationalistes, impérialistes ou autres soucis du genre. Ce qui fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, c'est l'inévitable question de l'argent. Si les fidèles se montrent disposés et capables de payer la note, ils auront un prêtre résident. S'ils s'avèrent par la suite incapables de remplir leurs promesses, l'évêque retire le prêtre, et va même parfois jusqu'à jeter l'interdit sur la paroisse.

L'Église d'Ottawa sous M^{re} Guigues est une Église qui « tire le diable par la queue ». Le diocèse et la très grande majorité des paroisses ont des difficultés financières continues. Vers les années 1850-1860, on calcule qu'un prêtre a besoin de quelque £ 140 par année pour vivre convenablement. Nombreux sont les curés qui ne recueillent pas la moitié de cette somme. Aussi certains vont-ils chercher, de façon assez peu orthodoxe parfois, à combler ce déficit. Il en est qui vont jusqu'à se payer à même les revenus de la paroisse, pratique strictement interdite par l'évêque à moins d'autorisation spéciale. D'autres s'arrangent pour faire inscrire à leur nom personnel les titres de terrains appartenant de droit à la corporation épiscopale. D'autres encore n'hésitent pas à vendre des biens d'Église

et à s'enfuir avec les recettes. Il en est même — un certain abbé Strain par exemple — qui font illicitement la visite des chantiers l'hiver, non pour exercer leur ministère, mais uniquement pour faire la quête. Notons, dans le cas de Strain, que celui-ci était suivi de près par deux Oblats, missionnaires aux chantiers, qui avaient, eux, le privilège de faire le ministère, mais non de se faire payer pour leur travail. Enfin, certains prêtres passent leur temps à demander de l'argent, ce qui n'est pas sans indisposer leurs fidèles.

Les revenus des églises étaient perçus de la façon habituelle, c'est-à-dire, par voie de quêtes, souscriptions, honoraires, frais de dispenses, ventes de bancs et dîme. M^{gr} Guigues exigeait que toute paroisse ait sa fabrique ou ses marguilliers, responsables de la gestion financière de l'église. Certains prêtres n'aimaient pas ce partage d'autorité, ce qui n'était pas sans créer certains problèmes. Il y eut quelques cas de paroissiens qui refusèrent de payer leur dû afin de forcer la démission ou le renvoi d'un curé qu'ils digéraient mal. Notons aussi que la générosité des fidèles était parfois conditionnée par certaines faveurs qu'ils cherchaient à obtenir.

L'Église diocésaine, d'autre part, était financée, tout d'abord, par une taxe de 10% sur certains revenus des paroisses, puis par une subvention annuelle de la Société de Propagation de la Foi de France, auxquelles venaient s'ajouter quelques centaines de livres perçues à même le fonds de *Clergy Reserves*. Ce n'était pas beaucoup, mais M^{gr} Guigues, excellent administrateur, semble avoir su tirer le maximum de ces maigres ressources, du moins si l'on en juge par les œuvres importantes qu'il réalisa durant son épiscopat.

Un autre trait, caractéristique de cette jeune Église d'Ottawa, c'est celui d'un clergé qui très souvent « fait problème ». Conséquence directe d'un recrutement difficile et hasardeux auquel sont, pour ainsi dire, condamnées les Églises de « colonisation » ou de « frontière » de l'époque. Bytown ne fait pas exception à la règle. Aussi pendant les années 1830 assiste-t-on au spectacle de curés voleurs de biens d'église, alcooliques, « coureurs de jupons » et même, dit-on, dans un cas du moins, cultivateur d'opium. La venue des Oblats en 1844 et l'arrivée de M^{gr} Guigues en 1848 aideront à stabiliser les choses quelque peu, mais sans régler tous les problèmes.

Sans doute la qualité du clergé diocésain s'améliore-t-elle à partir des années 1850, mais les tares, les faiblesses restent nombreuses. M^{gr} Guigues est continuellement aux prises avec l'un ou l'autre « enfant terrible ». Problèmes de narcomanie, de vol, d'alcoolisme, de violence. Comme ce curé de Saint-André-Avellin qui était

accusé d'avoir poursuivi un père de famille dans sa maison en menaçant de le battre parce qu'il ne donnait pas suffisamment à l'église.

Au début de son épiscopat, désireux de doter son diocèse d'un clergé séculier suffisamment nombreux, M^{sr} Guigues avait accueilli chez lui certains clercs gyrovagues. Ces derniers venaient souvent d'Europe, surtout d'Irlande ou de France. L'évêque eut tôt fait de s'apercevoir que bon nombre de ces clercs souffraient d'instabilité. Certains lui créèrent beaucoup d'ennuis. À mesure qu'il pourra compter sur son propre séminaire pour répondre aux besoins du diocèse, ce genre de problème ira s'amenuisant.

Au chapitre des relations avec les gouvernements, nous sommes témoins d'échanges soutenus et variés. Peu ou point de traces de luttes ou de confrontations. Pendant l'épiscopat de M^{sr} Guigues on a plutôt l'impression d'un partage de responsabilités entre gouvernants, les uns ecclésiastiques, les autres civils, et ce d'un commun accord. Ainsi quand les colons de la Vallée de la Gatineau veulent obtenir des secours publics pour acheter des semences à la suite d'une récolte désastreuse, ils adressent leur pétition au gouvernement par l'entremise de M^{sr} Guigues. Il en est de même quand ces mêmes colons veulent faire construire un chemin ou une voie ferrée pour desservir leur territoire. On demande encore une fois à l'évêque de faire office d'intermédiaire. Un particulier cherche-t-il à bénéficier du patronage gouvernemental, il va très souvent demander à l'évêque d'intervenir en sa faveur. D'autre part, les pouvoirs civils n'hésitent pas à recourir à l'Église chaque fois qu'ils en sentent le besoin. Un jour, craignant des émeutes dans la région de Pembroke à l'occasion de la fête orangiste du 12 juillet, le gouvernement demande à M^{sr} Guigues d'intervenir pour calmer les esprits surchauffés des catholiques. L'État profite également et se félicite du travail des clercs éducateurs à tous les niveaux, d'autant plus que cela lui coûte très peu cher. Ce même gouvernement reconnaît les effets bénéfiques de la présence de l'Église et ne fait aucune difficulté à lui accorder des conditions très favorables pour l'obtention et l'occupation de lots de colonisation. Bref, Église et État s'entendent, voire même s'entraident dans l'Outaouais durant l'épiscopat de M^{sr} Guigues. Il m'est difficile de trouver trace à l'époque, du moins à Ottawa, d'une guerre que se seraient livrés une Église supposément « ultramontaine » et un État supposément « libéral ».

Durant son épiscopat, M^{sr} Guigues eut à faire face à un développement démographique, social et économique accéléré. En 1842,

l'Est ontarien centré sur Bytown comptait une bonne moitié des Canadiens français d'Ontario. Le recensement de 1861 ne donne qu'une proportion de 3% de francophones en Ontario. Celui de 1911 parle de près de 10% de francophones, soit quelque 202,000 habitants. C'est pendant l'épiscopat de M^{gr} Guigues que la ruée francophone commença dans l'Est ontarien. Ce qui aura pour conséquence que l'Église d'Ottawa, pauvre et démunie au plan financier, devra continuellement prévoir et effectuer la construction de nouvelles églises, chapelles et presbytères pour desservir ces nouveaux colons, à quelques exceptions près, sans ressources. Le chemin de fer arriva à Ottawa en 1855, ce qui contribua également à accélérer le développement de la région. Ainsi, pendant que les missionnaires de M^{gr} Guigues continuaient de sillonner l'Abitibi et tout le territoire au nord de Pembroke en canot d'écorce, nombre de ses curés pouvaient désormais se ballader dans les « gros chars » à partir d'Ottawa. Bref, la région était en pleine transformation, tandis que, sur le plan politique, des crises répétées ébranlaient le gouvernement du Canada-Uni, qui, en 1867, allait être remplacé par celui du nouveau régime confédératif. M^{gr} Guigues avait du pain sur la planche.

Les mœurs et coutumes des catholiques de l'époque étaient passablement plus décontractées qu'on ne l'imagine parfois. La correspondance des curés avec l'évêque est cousue de cas de mariages irréguliers. On y retrouve plusieurs fois mention d'hommes et de femmes vivant en concubinage ; beaucoup de curés se plaignent également de catholiques qui se sont mariés « devant le ministre », et ce tant chez les francophones que chez les anglophones.

Au chapitre de la discipline plus générale, notons que les fidèles mécontents ou insatisfaits s'adressent très souvent directement à l'évêque. Digère-t-on mal la présence de tel ou tel curé, on commence habituellement par demander son renvoi. Si l'évêque refuse ou laisse la chose traîner en longueur, on coupe les vivres au curé, en refusant à celui-ci toute contribution. Dans certains cas (deux à ma connaissance), on va même jusqu'à construire une autre église, peu éloignée de la première, et administrée par les paroissiens récalcitrants. L'évêque doit parfois recourir aux grands moyens, tels l'excommunication ou l'interdit, afin d'avoir raison d'ouailles entêtées.

En guise de conclusion, je crois qu'on peut affirmer trois choses.

Tout d'abord, l'épiscopat de M^{gr} Guigues correspond à des années difficiles pour l'Église d'Ottawa. C'est la période de fondation,

de mise en place des structures et du premier recrutement d'un personnel ecclésiastique. Les revenus sont toujours insuffisants. De plus, certains ministères particuliers, tel celui des chantiers, ajoutent à toutes ces difficultés.

Deuxièmement, nous avons affaire à une Église beaucoup plus diversifiée et variée que les thèses de certains idéologues voudraient nous le laisser croire. Le diocèse d'Ottawa (Bytown) entre 1848 et 1874 bouillonne d'activités, de problèmes, de crises. Nous sommes loin de l'Église stéréotypée, « ultramontaine », qu'on nous présente trop souvent.

Troisièmement, les normes doctrinales, morales et ecclésiastiques sont celles de la Province ecclésiastique de Québec. Mais on sait, chaque fois qu'il en est besoin, fermer les yeux ou mettre de l'eau dans son vin.

Robert CHOQUETTE
Université d'Ottawa